## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS DU GATT AU SUJET DES TARIFS APPLICABLES AUX FRUITS, AUX LÉGUMES ET AUX PRODUITS HORTICOLES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, comme d'habitude, en ce premier jour du printemps, j'invoque l'article 43 pour demander le consentement unanime afin de soulever une question urgente et importante, rien n'étant plus urgent et important un jour comme aujourd'hui que les signes avant-coureurs du printemps que représentent les jonquilles provenant de la circonscription d'Esquimalt-Saanich qui sont offertes aujourd'hui à tous les députés dans les couloirs. Si l'on jette un coup d'œil dehors aujourd'hui, on constate en outre que dans notre pays, la végétation arrive à maturité à des moments très différents selon les régions, et qu'elle est plus précoce dans l'Ouest que dans le centre du pays. Dans les circonstances, et en raison des pourparlers du GATT en cours à Genève, je propose, appuyé par le député de Victoria (M. McKinnon):

Que la Chambre recommande au gouvernement, notamment au ministre de l'Industrie et du Commerce, de revoir d'urgence, en étroite consultation avec le Conseil de l'horticulture, les propositions du GATT pour s'assurer qu'on proposera, dans le cadre des pourparlers en cours, un rajustement des droits selon les saisons et les régions de façon que les producteurs canadiens de fruits et légumes et de produits horticoles ne soient pas défavorisés, ce qui permettrait de protéger les revenus des Canadiens dont le gagne-pain dépend de ces produits.

M. l'Orateur: Pour que cette motion soit mise en délibération, conformément à l'article 43 du Règlement, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

# **QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES QUANT AU GRAND NOMBRE DE FAILLITES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser à l'intention du ministre des Finances, le ministre de l'immobilisme qui semble courir aux quatre coins du pays pour dire que tout va bien tandis que l'économie du pays s'en va au diable. Nous avons compté quelque 4,000 faillites en 1977, soit un record de tous les temps. Nous en avons encore compté 503 en janvier 1978, soit deux fois plus qu'en janvier de l'année précédente. Voici tout simplement la question que je pose au ministre: que va-t-il faire? Quelles mesures particulières est-il disposé à prendre afin de freiner cette tendance très alarmante de l'augmentation du nombre des faillites?

• (1417)

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je suis surpris que le député pose cette question. Depuis trois ans, il préconise un retour aux lois du marché qui

## Questions orales

devraient déterminer quelles entreprises doivent survivre et quelles entreprises doivent disparaître. Je tiens à lui rappeler que nous avons établi des lignes directrices et des politiques économiques. Je crois savoir qu'en janvier, le niveau des ventes au détail a monté sensiblement comparativement à celui de l'an dernier. Nous espérons que le stimulant fiscal prévu dans le bill C-11, adopté par la Chambre en décembre dernier, donnera les résultats escomptés.

- M. Alexander: A en juger par cette réponse, on peut dire que le ministre adopte une attitude attentiste pendant que le pays court à sa perte. J'aimerais souligner que nous sommes en présence d'un nombre des faillites inégalé et que le taux de chômage est également sans précédent. Quand le ministre nous apportera-t-il des preuves que le stimulant inefficace qu'il a appliqué à l'économie fonctionne, afin que la Chambre et le pays sachent si un budget est nécessaire ou non?
- M. Chrétien: Encore une fois, je suis surpris de la question du député. La plupart de ses collègues disent à la population que nous accusons un déficit trop considérable mais, aujour-d'hui, voilà qu'il nous engage à en assumer un plus grand encore. J'aimerais que les députés de l'autre côté se fassent une opinion et adoptent une politique cohérente.
- M. Alexander: Tout ce que je sais, c'est que les citoyens canadiens sont fatigués de la suffisance, de l'irrésolution, des atermojements et de l'inefficacité du ministre.

Des voix: Bravo!

#### **QUESTIONS OUVRIÈRES**

LA DÉCLARATION D'ORIGINE MINISTÉRIELLE AU SUJET DES STATISTIQUES DU CHÔMAGE—DEMANDE DE PUBLICATION DE CHIFFRES EXACTS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): J'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce, et j'espère qu'il se montrera plus conscient de ses responsabilités que le ministre des Finances au sujet du chômage. M<sup>me</sup> Dagum, qui est l'économiste chargée de désaisonnaliser les chiffres du chômage, a déclaré:

Il faudrait une nouvelle définition du chômage, afin de ne pas induire les gens en erreur. Je ne crois pas que les chiffres que nous avons actuellement représentent réellement le chômage.

Maintenant que nous savons que les chiffres sur le chômage induisent les gens en erreur, dans une certaine mesure, le ministre prendra-t-il les mesures nécessaires pour que la Chambre et le pays obtiennent des chiffres exacts? En outre, discutera-t-il de cette question avec Mme Dagum, afin de veiller à ce que la Chambre ne soit pas induite en erreur à l'avenir?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je conviens que nous avons vraiment besoin de statistiques plus réalistes pour évaluer l'ampleur du chômage. Si l'opposition permettait au gouvernement d'établir de nouvelles statistiques et s'engageait à ne pas se plaindre du nouveau système, nous pourrions bien nous y mettre.

Des voix: Oh, oh!